
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2019

DCM N° 19-03-28-15

Objet : Contrat de Ville 2019 - 1ère programmation.

Rapporteur: Mme SAADI

Si la Politique de la Ville n'a pas vocation à elle seule à résoudre tous les problèmes des quartiers populaires et de leurs habitants, il s'agit d'un dispositif qui doit permettre d'accompagner les politiques publiques de droit commun, de les renforcer, de les compléter. C'est une politique de proximité qui, à travers l'appel à projets, répond de manière concrète et rapide à des problématiques du quotidien des habitants. C'est aussi à travers le renouvellement urbain, une politique de transformation à long terme des quartiers et de la ville.

La première programmation du Contrat de Ville pour 2019 est le résultat d'un appel à projets lancé en octobre dont les priorités, issues du diagnostic du Contrat de Ville, ont été actualisées par les habitants via les Conseils Citoyens et les partenaires du Contrat dont l'Etat. Ces mêmes Conseils Citoyens ont donné leur avis sur chaque projet lors de rencontres avec les services de la ville en amont de cette programmation.

A l'heure où une partie de la population réclame à l'Etat plus de proximité, cela fait de nombreuses années que la Politique de la Ville la met en œuvre. Ainsi, à titre d'exemple, la Ville de Metz a souhaité que, dans chaque Quartier Politique de la Ville, les habitants puissent bénéficier des services et des conseils d'un écrivain public pour les démarches du quotidien et en particulier pour faire le lien avec les administrations. Ces écrivains publics, accompagnés par les services de la ville par le biais de formations, d'échanges de savoirs et de pratiques, participent également à des permanences au Point d'Accès au Droit de Metz-Borny.

Le Contrat de Ville, prolongé par le Gouvernement jusqu'en 2022, reste donc un dispositif indispensable à la cohésion sociale des quartiers et permet aux acteurs de terrains, aux associations en particulier, de mener des actions dans le domaine de la santé, de l'accès au droit, de la citoyenneté, de l'éducation.

En ce qui concerne l'emploi et le développement économique, des actions sont soutenues lors de cette programmation comme les chantiers d'insertion ou la mobilisation des demandeurs d'emploi par Id'ees Intérim. D'autres projets sont en cours de développement en concertation avec les acteurs de l'emploi, du développement économique, les habitants et les services. Les thèmes retenus sont la mobilisation des publics, la communication, le lien entre

développement économique de la Métropole et demandeurs d'emploi des QPV, les freins à l'emploi. Ils seront soutenus en fonction des sujets par la Métropole ou les collectivités.

C'est donc une soixantaine de projets qui sera mise en œuvre par les associations avec le soutien de la Ville de Metz, de l'Etat, des bailleurs, et selon le cas, de la CAF, du Département, de la Région.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n° 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 550 200 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 1^{ère} programmation 2019 :

ACS AGORA

Apprentissage du FLE	4 000,00 €
Les ados au quotidien	12 000,00 €
CLAS	5 000,00 €
Ecrivain public	17 000,00 €
Séjour mer et culture	3 000,00 €
Séjour sport et montagne	2 000,00 €
Quartier en festivité	6 000,00 €

ADAC'S

Ecrivain public	3 000,00 €
Ados Bell	10 000,00 €
CLAS	10 000,00 €
Atelier lecture/écriture	1 750,00 €
<u>AFA</u>	
Les ateliers d'ISA	3 000,00 €
Ecrivain public	5 000,00 €
Code de la Route	2 000,00 €
CLAS	4 000,00 €
<u>AFEV</u>	
KAPS	4 500,00 €
Accompagnement individualisé	4 000,00 €
<u>AIRAM</u>	
IRATHON	1 000,00 €
<u>ANIM'FLE</u>	
Apprentissage du FLE	2 000,00 €
<u>APSID-EMERGENCE</u>	
Atelier de pratique artistique et théâtrale	2 000,00 €
Color Mix	2 000,00 €
Au-delà de l'horizon	3 500,00 €
Haut et fort	4 000,00 €
Séjour Pise	1 500,00 €
Séjour Lavandou	1 200,00 €
Séjour de rupture	2 000,00 €
Séjour familles	1 500,00 €
Osons la course à pied	4 000,00 €
<u>ARELIA</u>	
Atelier de quartier de Metz-Borny	27 500,00 €
<u>ASBH/PIOCHE</u>	
Adulte-relais	5 000,00 €
Séjour Vosges	2 600,00 €
J'aime donc j'anime mon quartier	2 300,00 €
CLAS	6 450,00 €
Ateliers socio-linguistiques et écrivain public	7 000,00 €
<u>BAYEMBI</u>	
Confluence	500,00 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Tohu Bahut	22 000,00 €
OVVV Fais ton show, fais ton CD	1 400,00 €
<u>CGCS</u>	

Ecrivain public	10 000,00 €
Jeunesse en action	10 000,00 €
<u>CMSEA</u>	
Prox'Aventure	1 000,00 €
Aide à la réussite	5 000,00 €
Premières à Vallières	4 000,00 €
<u>COJEP</u>	
Conseils Citoyens	25 000,00 €
<u>COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT</u>	
Devoirs faits	4 000,00 €
<u>CPN COQUELICOTS</u>	
Nature en famille	6 000,00 €
<u>CULTURES 21</u>	
Formation patrimoine culturel et accessibilité	6 000,00 €
Centre de ressources	4 500,00 €
<u>ENERGIES URBAINES</u>	
Une France, des Mondes	20 000,00 €
<u>ID'EES INTERIM</u>	
Mobilisation vers l'emploi et lien d'entreprise	3 000,00 €
<u>INTEMPORELLE</u>	
Renforcer les liens intergénérationnels	2 000,00 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Activités quotidiennes et CLAS	6 000,00 €
<u>MDESIGN</u>	
Ateliers FabLab	3 000,00 €
Repair Café	2 500,00 €
<u>METZ POLE SERVICES</u>	
Chantier d'insertion	86 000,00 €
<u>MJC BORNY</u>	
Mise en place d'un secteur adolescent durable	50 000,00 €
<u>NOUVELLE VIE DU MONDE</u>	
Ateliers de français, d'informatique, de cuisine	2 500,00 €
<u>LA PASSERELLE</u>	
Animation de territoire	27 500,00 €
Borny-Buzz	15 000,00 €

Borny-Buzz Radio	3 500,00 €
Jeunesse et éducation aux médias	2 500,00 €
Les dames du rap	5 000,00 €
Le printemps des familles	6 500,00 €

<u>PEP57</u>	
Accueil Familles	25 000,00 €
CLAS	10 000,00 €
Vivre ensemble par la culture	3 000,00 €

<u>LES PETITS DEBROUILLARDS</u>	
La science en bas de chez toi	6 000,00 €

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Pour le Maire
 L'Adjointe de Quartiers Déléguee,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
 Commissions : Commission Cohésion Sociale
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ